

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 43 (1905)
Heft: 4

Artikel: A l'approche des élections
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-201932>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGEL
 Grand-Chêne, 11, Lausanne.

Montreux, Gerbère, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
 St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
 Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements.

BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.

ÉTRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements débutent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
 S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.

Étranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Rédaction : rue Centrale, 6.

Administration : chez M. E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Dans le blanc.

Ernest Tissot, l'auteur de la *Suisse inconnue*, n'a pas fait la traversée de la plaine de Sainte-Catherine à Pailly. C'est regrettable pour ses lecteurs. Ils y eussent gagné quelques jolies pages de plus. Nous avons parcouru cette région, dimanche dernier, avec deux Lausannois de nos amis ; mais nous ne la décrivons pas, attendu qu'elle a échappé constamment à nos regards. Chaussés de skis, nous rampions à l'aveuglette à travers un brouillard blanc comme la neige et presque aussi dense qu'elle. La voiture électrique du Lausanne-Moudon nous avait déposés près de l'étang de Sainte-Catherine pour se livrer à des assauts désespérés contre le verglas dont les rails étaient vernis.

Au bout de la morne plaine, un fantôme de poteau indicateur montrait vaguement la direction de Rio-Graubon. Nous primes par là. Ouvert par le triangle, le chemin était très praticable ; nous y eussions marché plus aisément que nous n'y glissions, car la neige n'était pas faite, ce jour-là, pour les patins : sans l'amollir complètement, les quelques heures de soleil de la veille l'avaient flétrie, ainsi que le disaient pittoresquement les hommes chargés de débayer la voie du tramway. Les skis n'avançaient donc qu'à grand renfort de coups de jarret. Mais le moyen de ne pas s'en servir, quand on s'est équipé comme des Lapons allant chasser l'ours blanc !

A travers l'atmosphère laiteuse, nos yeux distinguèrent une petite masse confuse qui se mouvait sans bruit sur notre piste, à la façon des canards. Lorsque nous en fûmes à cinquante centimètres, nous nous trouvâmes en présence d'un bambin haut comme une botte qui s'escriyait sur des patins faits de deux douves de cuveau. Gentil à croquer, ce petit skieur de Rio-Graubon témoigna de son respect pour nos engins en rangeant promptement les siens le long de la route. La brume le noya bientôt, avec les fermes à demi entrevues à gauche et à droite.

Du village de Corcelles-le-Jorat, qu'affectionne le peintre Turrian, nous ne soupçonnâmes l'existence que grâce aux cris des lugeurs qui filaient à nos côtés. Puis le silence se refit dans les ténèbres blanches. Ça et là s'estompaient faiblement une silhouette indécise, maison ou bouquet d'arbres, ou peut-être aussi la profondeur de quelque ravin. Le ciel se confondait avec la neige et aucun jeu de lumière ne décelant les reliefs du terrain, nous ne les devinâmes que par l'allure de nos skis. Celle-ci devint un peu moins lente, une heure et demie après notre départ de la plaine de Sainte-Catherine ; nous conjecturâmes que nous descendions la rampe qui débouche à Hermenches. La salle d'auberge aux murs de château-fort, où nous nous trouvâmes bientôt, confirma cette hypothèse.

Deux amis nous attendaient dans ce lieu hospitalier, et chose qui ne s'était encore jamais vue à Hermenches, au dire des habitants les plus âgés, des cinq membres dont se composait maintenant notre groupe, trois étaient des médecins. Après une discussion scientifico-philosophico-sociologique sur les mérites respectifs de la limonade gazeuse, du petit blanc et du grog au sirop de capillaire, selon la formule de notre aimable hôtesse, l'un des Esculapes fit atteler son traîneau et nous emmena de vive force par des routes que la carte fait passer à côté des moulins de Peney et des Enggrins ; franchir les ravins de Neyrevaux, des Aubarandes, de la Haute-Menthue et du Sauteruz ; traverser les bourgades de Villars-Mendraz, Possens, Fey, Bercher, Rueyres et Pailly. Les charmes de ces parages valent dans le brouillard ceux que présente l'Engadine ou l'Oberland dans les mêmes conditions atmosphériques. Nous n'avions donc pas à nous plaindre.

Seuls les skis ont protesté timidement contre la douceur des pentes et contre une neige qui n'a pas la fermeté de celle de la montagne. Humiliation dont ils auront de la peine à se relever ; ils se sont fait transporter la moitié du temps dans le traîneau, quand ils n'étaient pas remorqués par lui, mode de locomotion qui, vergogne à part, a du bon sur les chaussées dont le gravier n'est pas à découvert.

Une chose dont les skieurs de dimanche garderont un souvenir bien meilleur, c'est la charcuterie du Gros-de-Vaud, nous entendons la charcuterie apprêtée chez les particuliers, avec la viande des porcs qu'ils ont élevés eux-mêmes. Que les Payernois nous le pardonnent, mais après un voyage hivernal dans le Jorat, le petit salé des bords de la Menthue est un mets des dieux !

Allez en tâter, promeneurs qui ne redoutez pas de vous aventurer sur les champs de neige ; seulement gardez vos skis pour des régions plus propices ; imitez les vigoureux lurons, les rieuses jeunes filles aux joues rougies autant par le plaisir que par le froid ; prenez vos luges et laissez-vous aller gaîment sur les longues pistes lisses et rapides, comme celle qui se trouve à côté de la gare de Bercher. V. F.

Monument Juste Olivier. — Le *Conteur* avait convié pour hier soir, à l'Hôtel-de-Ville de Lausanne, toutes les personnes qui s'intéressent à cette œuvre patriotique, afin d'étudier les moyens d'en assurer la prochaine réalisation. Comme le tirage de notre journal se fait le vendredi après-midi, il ne lui est pas possible, malheureusement, de rendre compte à ses lecteurs du résultat de cette réunion. Ce sera pour samedi prochain, avec d'autres détails complémentaires.

Petites annales de janvier.

1561. — En ce mois de janvier ont été vus signes au ciel espouvantables, assavoir contre le pais des Cantons Lender et autres lieux : comme grande clarté de feu en pleine minuit, gens armez à cheval et à pied combattans les

uns contre les autres. A esté aussi fait grand tremblement de terre, et mesme à Yverdon, qui tous sont signes qui ne portent aucun bon présage. Je prie Celuy qui a tout fait et qui seait tout qu'il luy plaise nous prendre à miséricorde et nous pardonner nos péchez.

PIERREFLEUR. J

A l'approche des élections. — Deux de nos hommes politiques échangent leurs idées.

— Je voudrais, moi, qu'on se placât sur un terrain de conciliation.

— Qu'entendez-vous par là ?

— Dame, les terrains de conciliation sont des...

— Oui, j'entends, des terrains vagues !

Lausanne-Brugg-Zurich !

A la gare de Lausanne, à deux heures du matin, le deux janvier. Un froid de loup, — le froid que vous savez.

Un voyageur, enfoui jusqu'au nez dans les fourrures, se précipite dans le train de Berne.

Il s'empare d'un coin, s'y installe en conquérant, puis appelle l'employé :

— Dites-moi, voulez-vous, s'il vous plaît, me réveiller à Brugg.

— Entendu, m'sieu.

— Oui, mais, vous savez, je ne suis pas un commode, quand je dors. Ma femme vous le dirait, si vous la connaissiez. Lorsque vous me réveillerez, je vous enverrai sans doute aux cinq cents diables. Ne vous laissez pas intimider. Au besoin même, si je fais trop le mauvais, flanquez-moi à la porte du wagon. En ce faisant, vous me rendrez un très grand service, car il faut absolument que je sois à Brugg ce matin à 8 heures.

— Mais, monsieur, je ne sais pas si...

— Pas de scrupule, je vous dis ; allez-y rondement.

— Eh ben, c'est ça, puisque m'sieu veut, m'sieu peut être tranquille ; on observera la consigne.

— A la bonne heure ! Allons, merci, mon ami, et bonne nuit. Au revoir à Brugg. Tenez, voici toujours pour votre peine ; vous boirez un verre à ma santé à Zurich.

— Bonne nuit, m'sieu. A Brugg, c'est entendu.

Et l'employé s'éloigne en murmurant : « Drôle de particulier, tout de même. Y n'a pas l'air commode ; y s'agit pas d'aller manquer mon coup. »

Le train s'enfonce à toute vapeur dans la nuit, avec un fracas d'enfer. Aux arrêts : un moment de lumière ; bruit de portières qu'on ouvre et qu'on ferme brusquement ; cris des employés, appelant les stations ; ronflements des dormeurs. Un coup de timbre : le train reprend sa course folle dans la nuit, avec son fracas d'enfer.

Brugg !... Brugg !... Brugg !

Un employé s'approche d'un voyageur, em-